

Présentation

ORIGINES

C'est sous l'impulsion de l'Università Cattolica del Sacro Cuore (Milan, Italie) et de la Katholieke Universiteit Nijmegen (Nimègue, Pays-Bas) qu'en 1924 les premiers efforts ont été consentis pour réunir les universités catholiques en une Fédération. En 1925, lors de la rencontre à l'Institut Catholique de Paris, quatorze institutions sont représentées lors d'une première Assemblée Générale. En 1927, est publié un premier annuaire des universités catholiques.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que la Fœderatio Universitatum Catholicarum prend son essor. Etablie par Décret du Saint-Siège en 1948, elle est reconnue par le Pape Pie XII en 1949. L'appellation Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC) date de 1965. La FIUC collabore activement avec la Congrégation pour l'Education Catholique.

LA FIUC dans la mondialisation

La fin de la Guerre Froide, les accords de Bologne, la révolution dans les techniques de l'information et de la communication ont contribué à transformer durablement le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. On peut désormais parler d'une mondialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, voire d'un marché qui dispose de nombreuses instances, de natures diverses, de régulation :

- Instances scientifiques bien sûr, qui structurent le développement des disciplines,
- Instances politiques nationales et régionales
- Lieux de dialogue et de concertation comme l'OCDE ou le World Economic Forum,
- Rankings internationaux

Le panorama international de l'enseignement et de la recherche révèle la situation extrêmement contrastée des universités dans le monde, qui se trouvent dans des logiques à la fois de concurrence et de coopération.

C'est cette réalité qui constitue aujourd'hui l'environnement de la Fédération Internationale des Universités Catholiques. Cet environnement, la FIUC doit à la fois le prendre en compte, en analyser les avantages mais aussi en percevoir les limites, et proposer ses réflexions pour améliorer le rôle sociétal des universités et situer plus particulièrement la place des universités catholiques dans cette nouvelle configuration.

MISSION

Dans cette nouvelle configuration, la vocation de la Fédération est de :

- Promouvoir, entre les institutions catholiques d'enseignement supérieur et de recherche, une réflexion collective sur leur mission ;
- Favoriser la coopération universitaire dans le domaine de la recherche ainsi que la valorisation des résultats de la recherche auprès des différents milieux décideurs
- Faciliter les partages d'expériences et de compétences dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
- Représenter les universités catholiques auprès des organisations et associations internationales et, en accord avec ses priorités institutionnelles, collaborer avec elles ;

- Contribuer au développement de l'enseignement supérieur catholique et à l'affirmation de son caractère spécifique.

SERVICES - ACTIONS

REPRÉSENTATIONS

INTERNATIONALES

Ouverte à la coopération internationale, notre Fédération dispose d'un statut consultatif auprès des organismes suivants :

- Organisation des Nations Unies (ONU) à New York
- Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) à Paris
- Conseil de l'Europe à Strasbourg

Elle assure également une présence internationale auprès des commissions suivantes :

- Commission Economique et Sociale (ECOSOC) à Vienne
- Commission des Droits de l'Homme à Genève
- Office des Nations unies contre la drogue et le crime à Vienne

Notre présence dans ces instances a pour but de promouvoir l'expertise de nos universités et de leurs centres de recherche ; la mission de nos représentants, en lien avec nos réseaux universitaires constitués, est ainsi de diffuser les connaissances utiles à l'action auprès des décideurs internationaux.

La FIUC est membre également de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques (COIC) et travaille en lien étroit avec le Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO (CCIC).

Par ailleurs, la FIUC collabore activement avec d'autres regroupements universitaires aux niveaux nationaux, régionaux et à l'échelle mondiale.

LES GROUPES DE RECHERCHE

Entre spécialistes d'une même discipline ou d'un même champ disciplinaire, quoi de plus naturel que de faire fond sur une expérience et une sensibilité communes pour partager, par-delà les différents contextes culturels, sans les effacer toutefois, des expériences diverses ? C'est ainsi que se retrouvent, à la FIUC, des Groupes Sectoriels, constitués des facultés, des départements, des instituts ou des écoles d'universités affiliées, ayant en commun les mêmes objets d'études, d'enseignement et de recherche.

Discussion autour d'un thème commun, organisation de colloques spécifiques, projets et activités de recherche, échange d'enseignants, publications, consultance, autant de démarches par lesquelles les partenaires travaillent tant à la consolidation, au développement et au rayonnement de leur savoir qu'à la réalisation des objectifs académiques, éthiques et spirituels de la Fédération, en rendant ceux-ci concrets et dynamiques au sein même des institutions adhérentes.

C'est ainsi que différents groupes se sont constitués autour d'enseignants, de chercheurs et d'experts mettant en commun leurs savoir-faire dans un cadre convivial qu'ils ont eux-mêmes défini selon des formes et une organisation qui leur sont propres.

Des philosophes, théologiens, éthiciens, pédagogues, politologues, psychologues, agronomes, médecins, spécialistes en

sciences et technologies, en sciences sociales, de la communication, de la famille, de l'environnement, etc. ont contribué, depuis la création de la Fédération, à agrandir la famille de la FIUC et à promouvoir le rayonnement scientifique international des universitaires catholiques.

LE CENTRE DE RECHERCHE INTERNATIONAL ET D'AIDE À LA DÉCISION

Au cours de son assemblée générale à New Delhi, en 1975, la FIUC a pris l'initiative de se tourner vers la recherche concertée en mettant sur pied son propre Centre de Coordination de la Recherche (CCR), aujourd'hui Centre de Recherche International et d'Aide à la Décision. Il est situé à Paris, à la même adresse que le Secrétariat Général. Le Centre agit comme une interface entre les universités membres de la FIUC et des initiatives dans le domaine de la recherche. Il offre des espaces de rencontre et de débat, de production et de diffusion de connaissances qui prennent tout leur sens grâce aux réseaux régionaux, nationaux ou mondiaux de la Fédération.

Le rôle du Centre consiste à coordonner, du point de vue scientifique, stratégique et administratif, les activités conjointement mises en place par les groupes sectoriels et les institutions universitaires ; la diffusion des résultats scientifiques témoigne de l'éthique de solidarité caractérisant ses activités.

S'inspirant de la mission et des priorités stratégiques de la Fédération, le Centre souhaite apporter sa contribution à une meilleure compréhension des grands défis posés au monde contemporain, aux sociétés et à l'Église. Ainsi, le respect pour tout l'humain et la diversité sous toutes ses formes, la volonté de comprendre et de servir forment le cœur de ses activités. Des publications présentant les résultats des projets sont disponibles.

Département formation

Le management des institutions universitaires, les évolutions du métier d'enseignant-chercheur, la réflexion sur l'identité catholique de nos universités sont autant de sujets sur lesquels se font sentir des besoins de partage de réflexions et de formation. En 2017, la FIUC a créé un Département Formation proposant un large programme de formations. Outre l'agenda proposé, la FIUC répond également aux demandes spécifiques de chaque université et peut monter, sur tous les continents, des programmes spécifiques

Département Prospective

Nos sociétés modernes se caractérisent par des mutations profondes et des innovations disruptives dans le domaine des sciences et des nouvelles technologies. Les relations internationales connaissent également de profonds bouleversements. Ces transformations posent de nombreuses questions éthiques. En 2017, la FIUC a créé un Département Prospective afin de sonder ces changements, d'anticiper leurs conséquences. Le Département Prospective a deux grandes orientations : le suivi global des transformations dans le domaine des sciences et de leurs conséquences sociétales ; une réflexion sur les conséquences de ces évolutions dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et donc sur la mission des universités. C'est dans cette perspective qu'est mené un questionnement sur la Responsabilité sociétale et solidaire de nos universités (Assemblée générale de 2018), sur l'élaboration d'un ranking sociétal des universités catholiques, et sur l'accompagnement des Jeunes dans nos campus (Synode 2018)

IFCU Diplomatic Task Force

De nombreuses universités affiliées disposent de centres de recherches en relations internationales extrêmement performants : de très nombreux sujets sont ainsi couverts et par leur insertion sur chaque continent, nos universités sont en mesure d'intégrer une approche réellement interculturelle. Cette expertise internationale est susceptible d'être mobilisée dans une perspective de Multi-Track Diplomacy, la FIUC pouvant, à son niveau et de par son statut d'ONG, proposer ses compétences et ses médiations. Cette capacité est renforcée par la création de Chaire sur la paix, en partenariat avec le Rotary International, sur chaque continent.

Thèmes abordés : prévention des conflits, crise des réfugiés, protection des minorités chrétiennes, aide aux universités catholiques plongées dans des contextes géopolitiques difficiles, promotion des droits de l'Homme

Commission Médiation

Comme toutes les institutions, il arrive que nos universités catholiques soient soumises à des tensions internes, voire à des conflits. Les désaccords peuvent porter sur la stratégie choisie, sur l'évolution de l'identité catholique ; il arrive parfois que des autorités institutionnelles s'opposent. La FIUC, par sa dimension internationale et l'importance de son réseau, est un observatoire privilégié de ces réalités. Soucieuse d'accompagner au mieux des universités catholiques membres, la FIUC a créé une Commission Médiation afin d'aider les institutions confrontées à ces problèmes.

Comme toute Commission Médiation, la Commission Médiation de la FIUC a pour mission d'écouter les parties en présence, de proposer un espace de dialogue et de favoriser l'émergence de résolution des tensions et conflits. Ce travail s'effectue dans la discrétion et le respect des personnes et des institutions, dans un esprit de neutralité et d'impartialité.

IDENTITE ET FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION

DIVERSITÉ

La Fédération se compose actuellement de plus de 225 universités et institutions catholiques d'éducation supérieure. Elle est aujourd'hui la seule institution catholique rassemblant des universités catholiques de tous les continents et rassemblant la diversité des familles spirituelles impliquées dans l'enseignement supérieur. Cette diversité donne à la FIUC un caractère unique et irremplaçable. Cette diversité est plus qu'heureuse. Elle est fondamentale et demeure indispensable. À la FIUC, nous entendons la défendre, dans l'esprit même de ce que nous sommes : une fédération. Pour que chacun de nos membres s'y sente chez lui, avec d'autres. Une maison commune, faite de tous les matériaux du monde, voilà ce qu'est la FIUC.

De tous les matériaux du monde : avec nous, dans des projets communs de recherche, de partenariat et d'échange, il y a aussi des non-catholiques, il y a même des non-croyants. Dans le concert des voix qui s'élèvent pour la connaissance et pour la justice, pour la science et pour la conscience universelles, la Fédération Internationale des Universités Catholiques tient sa partie, avec le timbre qui lui est propre.

GOUVERNEMENT

Selon ses Statuts, la Fédération est régie par son Assemblée Générale composée des délégués des universités membres et des universités ou institutions associées se réunissant tous les trois ans. Elle en constitue l'autorité suprême. La Fédération possède également des instances administratives assurant les orientations et les prises de décisions relatives à son organisation et à ses activités : un exécutif formé par le Président, les trois Vice-présidents, le Secrétaire général et un conseil d'administration composé de représentants de tous les continents, des groupes sectoriels et de la recherche.

Dans leurs prises de décisions, ces instances cherchent également à stimuler et développer la coopération interrégionale et interdisciplinaire au sein de la Fédération. Enfin, elles assurent la présence de celle-ci dans les contextes régionaux, culturels ou disciplinaires où œuvrent leurs membres.

FONCTIONNEMENT

La Fédération dispose d'un secrétariat permanent chargé d'appliquer les orientations et les politiques définies par l'Assemblée Générale et les instances dirigeantes. En plus des tâches administratives et de gestion des activités de la FIUC, le secrétariat général exerce des fonctions d'animation, de coordination et d'information pour l'ensemble des membres et organismes ou institutions partenaires. Le secrétariat général dispose d'un personnel permanent, de diverses nationalités, relié à ses différentes activités : secrétariat administratif, coordination, promotion de la recherche

interuniversitaire, information et communication, gestion financière.

LES

ASSOCIATIONS

REGIONALES

Les membres de la FIUC peuvent également s'associer en fonction de leur répartition continentale. Des sympathies culturelles et géographiques évidentes sont à la base de regroupements régionaux visant, ici aussi, à assurer plus efficacement les missions de l'université catholique dans le monde.

La création de la FUCE (Fédération des Universités Catholiques Européennes), formée en totalité d'institutions membres de la FIUC, en est un exemple ; d'autres initiatives existent en Afrique avec l'ASUNICAM (Association des Universités et Instituts Catholiques d'Afrique et de Madagascar), en Asie avec l'ASEACCU (Association of Southeast and East Asian Catholic Colleges and Universities), en Amérique latine avec l'ODUCAL (Organización de las Universidades Católicas de América Latina) mais aussi l'ACCU (Association of Catholic Colleges and Universities) en Amérique du Nord et le Xavier Board of Higher Education en Inde. Ces regroupements régionaux ou continentaux sont formés en tout ou en partie par des institutions membres et visent à répondre aux intérêts particuliers et plus immédiats desdites régions, mais dans la logique des fins poursuivies par la Fédération.

EMBLÈME ET DEVISE



L'emblème de la Fédération a été créé pour elle seule : un motif architectural roman pour illustrer son ancrage culturel et spirituel ; un motif ternaire pour rappeler l'idée-force : l'unité dans la diversité. Comment ne pas songer ici à la Trinité ? Un motif graphique illustrant aussi les trois missions, indissociables, de l'université: enseigner, chercher, servir. L'emblème de la FIUC évoque des entités impliquées à la fois dans une identité distincte, et dans une dynamique convergente qui les fédère et les rend plus fortes.

Sciat...

Sa devise, *Savoir pour Servir*, reflète sa raison d'être. Elle exprime clairement le lien étroit qu'il faut établir entre d'une part l'acquisition et la diffusion de la connaissance et, d'autre part, l'immédiate (et même simultanée) mise en œuvre de cet acquis au service actif de l'humanité.

Ce faisant, la FIUC prend à la lettre la Parole des talents de l'Évangile, dans laquelle chacun reçoit un lot, si modeste soit-il, et doit le faire fructifier pour le plus grand bien de son entourage. En se plaçant résolument à la lumière de l'Évangile, la FIUC annonce donc une couleur qui lui est propre, mais sans pour autant dénier à d'autres démarches, qu'elles soient religieuses ou non, la capacité de tendre vers un même humanisme social.

...Vt Serviat

Service, voilà bien le maître-mot de la FIUC. Une fédération résume et exprime à la fois la substance de ses membres. Elle n'est pas seulement là pour les mettre en contact entre eux, mais aussi pour les aider à s'ouvrir au monde extérieur. Elle se doit d'écouter d'autant mieux les voix qui s'expriment en son sein, qu'elle sera amenée à les porter et à les représenter dans d'autres assemblées, par exemple à l'UNESCO, aux Nations Unies, au Conseil de l'Europe. Les

universités d'Afrique ont d'autres atouts et sont confrontées à d'autres défis que leurs sœurs d'Amérique latine ou d'Asie. La culture d'une université d'Amérique du Nord est éloignée de celle d'une université d'Europe. Pourtant toutes ont en commun l'idéal d'un exercice du savoir, dont elles considèrent qu'il n'est rien s'il est une fin en soi, qu'il est beaucoup s'il est mis au service de l'humain.

Toutes les universités catholiques sont différentes, issues d'un pays, d'une région, d'une culture du monde, d'un enracinement bien particulier. Et, si l'on peut parfois pousser la comparaison entre telle et telle de ces institutions, chacune a son histoire, ses atouts, ses difficultés, ses objectifs, une façon bien à elle de se camper sur le terrain de l'enseignement, de la recherche et du service. Voire, une façon bien à elle de vivre son engagement académique, culturel, social et spirituel.

COMMENT NOUS CONTACTER?

Si vous souhaitez nous contacter ou en savoir plus sur les activités de la Fédération, n'hésitez pas à communiquer directement avec le Secrétariat Général à Paris, par téléphone au (33 1) 44 39 52 26 ou 27, par télécopie au (33 1) 44 39 52 28, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : sgfiuc@bureau.fiuc.org